



Votre enfant va suivre cette année des séances de natation sous la conduite de son maître et d'un **Maître Nageur Sauveteur**. Des parents bénévoles agréés accompagneront également les classes maternelles.

Plusieurs séances consacrées à l'activité aquatique sur une période programmée selon le niveau de classe, ont pour but d'apprendre aux enfants à se sentir à l'aise dans l'eau, à s'y mouvoir et y plonger, à savoir rester et nager sous l'eau, à flotter et à nager.

Cette activité se déroulera à la piscine de **Loire Sur Rhône**, elle se poursuivra pendant l'ensemble du cycle 2 des écoles maternelle et élémentaire (au CE2 selon les disponibilités), et ne cherche à être que la première étape de l'éducation de l'enfant en ce domaine, comme dans les autres champs disciplinaires.

Pour cette activité inscrite au projet d'école, il n'est pas procédé à un classement dans un groupe d'aptitude physique. Il n'y a donc pas lieu de faire pratiquer une visite médicale particulière. Tout enfant en bonne santé est à priori jugé apte aux activités physiques et sportives et, par conséquent, aux activités aquatiques.

Toutefois, l'état de santé d'un enfant peut justifier la dispense, totale ou partielle, de l'éducation physique et sportive -donc de la natation- attestée par un certificat médical délivré par le médecin de santé scolaire ou le médecin de famille.

Il vous appartient d'en informer le directeur de l'école et la maîtresse, et de signaler, en cours d'année, tout incident de santé qui vous paraîtrait de nature à entraîner des précautions particulières.

La baignade en période digestive peut être pratiquée sans risque particulier, à condition d'éviter l'absorption d'aliments trop copieux ou trop riches : avant la baignade il est souhaitable de prendre un repas simple et léger.

La température de l'eau est de 28°, la température ambiante est légèrement supérieure à celle de l'eau.

Votre enfant devra se munir :

- ✓ d'un **slip de bain**,
- ✓ de **2 serviettes éponges** de dimensions raisonnables (une pour le bord du bassin, l'autre pour les vestiaires),
- ✓ de **vêtements faciles à mettre** (éviter les colliers, bracelets, bagues...),
- ✓ d'un **bonnet** caoutchouté talqué ou en tissu : marqué au prénom de l'enfant avec un feutre épais indélébile.
- ✓ le **goûter** pour avant la séance (retour pour midi)
- ✓ d'un **sac** assez grand pour ranger ses affaires seul

Signature des Parents,

La maîtresse